

Chambre de Commerce et de l'Industrie – CCI Alsace Eurométropole

Coordonnées

| | | |
|--|--|---|
| <p>Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole Accueil visiteurs : CCI Alsace Eurométropole Espace Européen de l'Entreprise, 14 rue de la Haye 67300 SCHILTIGHEIM (FRANCE) Téléphone : 00 33 3 90 20 67 68 E-mail : info@alsace.cci.fr Formulaire de contact http://www.alsace-eurometropole.cci.fr</p> <p>Adresse postale : CCI Alsace Eurométropole CS10066 67012 STRASBOURG (FRANCE)</p> | <p>Délégation de Colmar et du Centre Alsace 1 place de la Gare CS 40 007 68001 COLMAR CEDEX (FRANCE) Téléphone : 00 33 3 90 20 67 68</p> | <p>Délégation de Sud Alsace Mulhouse 8 rue du 17 Novembre – BP 1088 68051 MULHOUSE CEDEX (FRANCE) Téléphone : 00 33 3 90 20 67 68</p> |
|--|--|---|

Horaires d'ouverture et accueil du public :

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Personnes responsables

Jean-Luc HEIMBURGER, Président CCI Alsace Eurométropole
Pascal PFEIFFER, Directeur général

[En savoir plus](#)

Personnes contact :

[Voir l'équipe](#)

Nature et statut de l'organisme :

CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie). Etablissement public dirigé par des chefs d'entreprises privés.

Public visé

Entreprises alsaciennes.

Objectifs et activités de l'organisme :

- Représentation et défense des entreprises
- Assistance, conseil et soutien aux entreprises
- Faire participer les entreprises à des projets ou des initiatives européennes

La CCI Alsace Eurométropole intervient pour les entreprises alsaciennes dans de nombreux domaines :

- L'accompagnement à l'export

- L'appui à l'industrie et à l'innovation
- L'appui aux commerces et activités de services
- L'appui à l'hôtellerie-restauration
- La création, reprise, transmission d'entreprises
- L'apprentissage et la formation initiale des jeunes
- La formation continue
- La transition vers l'économie numérique,
- L'intelligence économique et la production d'informations économiques,
- Le développement durable,
- L'aménagement du territoire

Objectifs et activités en matière de coopération européenne :

Participer à des manifestations initiées par la Commission européenne.

Participer à la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur.

Mise à jour : mai 2023

Source de mise à jour : <https://www.alsace-eurometropole.cci.fr/>

Mots-clefs :